L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 14 JUIN 1895.

A la Chambre de Commerce de New York.

Presse Associée.

New York, 13 juin — Gustave H. Schwab, président du comité exécutif de la Chambre de Commerce de New York, s'est exprimé ainsi au sujet de la croisade entreprise contre la frappe libre de l'argent :

La folie de la frappe illimitée est évidemment à son apogée. Le fait le plus significatif qui corrobore cette assertion est l'action de la convention d'Etat des Populistes à Des Moines, dans l'Iowa, quand le général Jas. B. Weaver et ses partisans, représentant l'élément radical du parti, ont été battus à plate couture par l'élément conservateur.

Le seul fait saillant de la Convention est que le parti Populiste se désagrège et cherche à prendre pied parmi les fermiers. La campagne d'éducation entreprise porte ses fruits, et à moins d'événements imprévus, le rempart des partisans de l'argent sera renversé avant l'élection présidentielle de l'année prochaine.

Le fiasco de la convention de Springfield, dans l'Illinois, a mis un éteignoir sur les espérances des *silver men*.

Incendies de forêts.

Presse Associée.

Bradford, Pennsylvanie, 13 juin—Les incendies de forêts continuent. La nuit dernière, à minuit, cet arrivé l'avis que les flammes s'approchent dangereusement des puits de pétrole d'Urquhart et de Lavens et qu'il sera difficile de sauver ces propriétés de la destruction.

Quinze hommes ont lutté opiniâtrement hier contre l'élément destructeur près de Lafayette Corners. Près de deux millions de pieds carrés de bois de construction ont été anéantis à la scierie de W. D. Johnson ; la perte est de $15,000 ; les bâtiments ont été sauvés.

Un autre incendie a détruit une grande quantité de bois à Hamlin et à Knowles.

Des conflagrations sont annoncées en divers points de la contrée.

La dissolution des Partis.

Presse Associée.

Memphis, Tennessee, 13 juin—La dissolution possible des partis—le parti Démocratique dans le Sud et le parti Républicain dans l'Ouest—doit avoir été la pensée dominante de tout observateur attentif des débats pendant les deux jours qu'a duré la grande convention de l'argent, à la salle de l'Auditorium.

Les deux côtés de cette proposition ont été discutés aujourd'hui dans des discours enflammés, et de puissants arguments ont été présentés aux quinze cents délégués et aux visiteurs présents à la réunion.

Le premier signe de la lutte prochaine a été manifesté hier par les déclarations hardies du congressman Joseph C. Sibley, de la Pennsylvanie, en faveur d'un parti de "l'argent" et d'une campagne offensive pour la frappe de ce métal sans tenir compte des liens de parti.

Le masque a été jeté aujourd'hui. Les hommes qui veulent former un parti de "l'argent", avec une seule idée et un seul but, sous l'égide de Sibley, de Tillman, de la Caroline du Sud, de Butler, de la Caroline du Nord, de Stewart, du Nevada, et d'Adams, du Colorado, ont exposé sans réserves leurs plans et ont demandé à ceux qui les écoutaient de décider entre un parti et la nation.

D'un autre côté, ceux qui désirent le réglement de la question de l'argent dans les limites des partis, ont réclamé une action conservatrice et une agitation vigoureuse en faveur de la frappe libre ; ils se sont rappelés que d'autres questions, de grande importance à la politique future du pays, doivent faire réfléchir les citoyens avant d'abandonner le parti qu'ils soutiennent depuis tant d'années, et de donner toute leur énergie à la cause de l'argent.

La question de l'argent, déclarent-ils, doit être réglée dans les limites des partis. L'élément conservateur a dominé dans le comité des résolutions, et les déclarations adoptées par la convention n'ont pas été au-delà des vues générales de l'assemblée sur la frappe libre.

Mais la convention s'ajourne avec un schisme. Une faction prône l'idée de Sibley ; une autre veut imposer ses idées dans les conventions démocratiques, et, si elle ne réussit pas, est déterminée à adopter une politique indépendante ; une troisième veut régler la question dans les limites des partis.

DERNIERE HEURE.

Le libre-échange en Australie.

Presse Associée.

Sidney, Nouvelles Galles du Sud, 13 juin—L'assemblée législative a adopté, en seconde lecture la loi qui abolit les droits de douane votés en 1891 ; ce qui établit virtuellement le libre-échange.

Le canal de l'île Ste-Marie.

Presse Associée.

Sault Ste-Marie, province d'Ontario, Canada, 13 juin—On espérait que les ministres et une nombreuse délégation des membres du Parlement assisteraient aujourd'hui à l'inauguration du nouveau canal canadien.

Mais les membres des deux partis étaient opposés à une perte de temps, anxieux qu'ils sont tous de rentrer dans leurs pénates.

Aussi l'ouverture du canal n'a-t-elle été qu'une pure formalité.

Le contrat pour la construction de ce canal et des écluses a été donné en 1888 ; les travaux à exécuter à l'entrée ont été adjugés en 1889.

L'eau est entré pour la première fois dans les écluses le 25 septembre 1894.

La longueur du canal, dans l'île Ste-Marie, est de 4,000 pieds.

Entre les extrémités est et ouest, il mesure 8,000 pieds ; les approches lui donnent une longueur d'environ trois milles et demi.

L'écluse principale a 900 pieds de long, une largeur de 60 pieds et une profondeur suffisante pour permettre le passage aux navires ayant un tirant d'eau de 20 pieds, au plus bas niveau.

La surface de l'eau du canal a 152 pieds de large ; la largeur au fond est de 145 pieds. A quinze cents pieds de l'écluse est construit un pont tournant sur lequel passent les trains. Le canal a coûté quatre millions de dollars.

Nouvelles du Mexique.

Presse Associée.

Mexico, 13 juin—Peu de voyageurs de commerce sont restés à Mexico.

Les dernières rumeurs sur la mort du colonel Knight, commandant de la prison militaire de St-Jean d'Ulloa, annoncent un suicide.

Le général Escabado et sa famille sont partis pour les Etats Unis aujourd'hui.

La cour suprême de district de la République a décidé que la cour de district de Mexico n'a pas juridiction dans le cas relatif à l'administration du chemin de fer de Monterey au Golfe du Mexique. Cette décision confirme celle de la cour fédérale de district de Monterey, qui a nommé un syndic, M. J. A. Robertson.

Le rapport publié par les journaux américains, annonçant que le gouvernement Mexicain a transféré le chemin de fer à un syndicat belge, signifie que le gouvernement, conformément à une des clauses de la concession, a consenti au transfert à une corporation étrangère.

Le syndicat belge a accaparé les actions de la compagnie de chemin de fer de Monterey au golfe du Mexique depuis plusieurs années, et a simplement donné un nom différent à la corporation.

Ce transfert de bons n'intervient pas dans le contrôle du syndic nommé par la cour.

Cette ligne de chemin de fer est en bon état, est bien équipée et fait d'excellentes affaires.

Marchés Divers.

Paris, 13 juin, 4 p. m.—La rente 3 pour cent est cotée à 102 francs 72 1/2 centimes à-compte.

Londres, 13 juin.—Consolidés au comptant 106 3/16 ; à terme 106 3/16.

Liverpool, 13 juin.—Coton spot—demande bonne et les prix stables.

Middling américain 3 7/8. Ventes 10,000 balles, dont 500 pour la spéculation et l'exportation, y compris 9,200 américain. Recettes 6,000 balles, 3700 coton américain.

Futures—calmes à l'ouverture et à la clôture. Livraison en juin 3 50/64, juin et juillet 3 50/64, juillet et août 3 53/64, août et septembre 3 52/64, septembre et octobre 3 52/64, octobre et novembre 3 52/64 à 3 53/64, novembre et décembre 3 53/64, décembre et janvier 3 54/64, janvier et février 3 55/64, février et mars 3 55/64 à 3 57/64.

New York, 12 juin—Les futurs sont à peine et stables à la clôture.

Ventes 91,300 balles.

Janvier 7/6, février 731, mars 736, mai —, juin 702, juillet 705, août 708, septembre 712, octobre 715, novembre 718, décembre 722.

New-York, 13 juin—Middling Gulf 7 1/2. Middling Uplands 7 1/4. Coton calme à la cloture.

Ventes 307 balles.

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 14 Juin 1895.—Indications : Pour la Louisiane.—Temps généralement beau ; vents du sud.

Température du 13 juin 1895.
Thermomètre de K. & L. CLAUDEL, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin....	84	26
Midi.....	84	31
3 P. M.....	92	30
6 P. M.....	90	29

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—Alexander P. Smith à Mlle Elizabeth Beecher, Frank Robinson à Mlle Alice Babin, Lazarus Levy à Mlle Lena Joseph, Mitchell W. White à Mlle Zella Lawson.

NAISSANCES—Mmes J. J. Scullin, une fille ; John Cronin, une fille ; J. O. Trouard, une fille ; A. P. Martinez, une fille ; D. Rini, un garçon ; F. D. Roas, un garçon ; W. D. Chamberlain, un garçon ; W. B. Cooter, un garçon.

DÉCÈS—Arthur Leitz, 7 mois, 252 Union ; Mme Pierre Bozazza, 55 ans, Hôtel Dieu ; George E. Kranz, 4 mois, 1,116 Huitième ; Emmet Mitchell, 3 mois, coin Allen et Johnson ; Henri H. Madison, 3 ans, 2,731 St-Anne ; Veuve Joseph Lanie, 83 ans, 76 Louisa ; Joseph Murrell, 49 ans, 713 S. Esplanade ; S. Gray, 42 ans, coin Canal et Marais ; C. White, 6 ans, Perdido, près Howard ; Mary Rose Ford, 2 ans, coin Arabella et Chestnut ; Henry Lesbur, 7 mois, 831 Quatrième ; Wm. Carl, 4 mois, 2431 Première ; Arthur T. Spotswoode, 16 ans, Louisiana Retreat ; John Stewart, 62 ans, coin Cadiz et Coliseum.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

M. M. Levy à L. E. Valoft, deux terrains bornés par les rues Canal, Scott, Douane et Pierce, $1,300.

L. McDonnell à N. Burke, deux terrains bornés par les rues St-Charles, Nashville, St-Patrick et State, $13,000.

A. W. Stevenson à J. W. Stephenson, Jr., une portion de terre bornée par l'avenue Louisiana, les rues St-Charles, Prytanée et Delachaise, $3,000.

Mme N. Johnson à G. Steitz, un terrain borné par les rues Jackson, Josephine, Magnolia et Locust, $1,500.

Succession J. H. Doescher à H. Doescher, deux portions de terre sur le chemin de Gentilly, $3,100.

Succession de L. Bonninsone à J. Basso, un terrain borné par les rues Conti, Remparts, St-Louis et Bourgogne, $1,400.

S. L. Gilmore à Mme S. L. James, une portion de terre bornée par les rues Henry Clay, St-Charles, Calhoun et Prytanée, $3,300.

C. A. Miltenberger à N. Keogan, deux terrains bornés par les rues Race, Robin, Chippewa et St-Thomas, $3,000.

A. P. Abascal à R. Williams, un terrain borné par les rues Pacifique, Elmire, Homer et Newton, $200.

L'Etat au Gulf States Land and Improvemen Company, deux portions de terre bornées par les rues Douane, Bernadotte, Bienville et Anthony, $18.

Même à W. Pattison, un terrain borné par les rues Dupré, Gayoso, Bank et Palmyre, $59.

S. Hernsheim à S. Hernsheim Bros. et Cie, quatre terrains bornés par les rues Magazine, Poeyfarré, Camp et Delord, $6,900.

M. Wilson à W. W. Wall, un terrain borné par les rues Pisquemines, Perrier, Arabella et St-Joseph, $25.

Mme P. S. Morse à Mme I. L. Lyons, une portion de terre bornée par les rues Prytanée, Colisée, Première et Seconde, $18,500.

Mme C. Becker et al. à M. J. Newitt, un terrain borné par les rues Neuvième, Laurel, Huitième et Constance, $1,200.

W. C. Flower à R. E. Benton, six terrains bornés par les rues Flood, Nord Peters, Delaronde et Andry, $4,100.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District—Les successions suivantes ont été ouvertes :

Louis Francis Burkett, Augustus Whiting, Thos. Kelly, Jr., Chas. Seeger et John Riel.

A. R. Brousseau vs J. L. Hausser—réclamation de $750 sur un compte courant.

John Rocchi vs Federazionie Italiana Garibaldi et autres—action en recouvrement de $1,800 sur un procès exécutif.

Salvator Oteri vs Vincent R. Lamia—$367.01 sur un jugement.

Louis Gragnon vs Yazoo & Mississippi Valley RR. Co.—action en recouvrement de $10,000 sur dommages.

Joseph N. Wolfson vs Gustave F. Dubuc, Theo Krieger, Louis Valles et Emile F. Caufield—réclamation de $250 sur des billets.

Emile Fayard vs Texas & Pacific RR. Co.—action en dommages de $2,000.

Adolph D. Moore vs St-Charles Street RR. Co.—action en dommages de $2,000.

Cour Criminelle de District.—Section A.—Juge J. H. Ferguson.—Les procès suivants ont été remis :

Joseph Kennedy, blessures : John Pepp, rapt.

Comparutions :

J. W. Rizzo, Léon Benedito, John Schwenck et F. Fleckinger, violation de la loi du dimanche.

Un nolle prosequi a été enregistré dans l'affaire de Rise Washington, actes de violence.

Nouveaux procès :

Herman Schuer, John Lado, H. Lewis et Chas F. Bollwith, violation de la loi du dimanche.

Section B—juge J. C. Moise.

Jos. Lambert, alias Joe Moss, accusé de détournement, a été trouvé coupable par un jury.

Les affaires suivantes ont été remises :

Wm J. De France, incendiaire ; Theo. Baltz, Jacob Leopold, Chas G. Heyl, Arnold Falk, Mme J. Vecchini, Tony Tranchina, Jos. V. Oliviera et Hy Vix, violation de la loi du dimanche.

Dans l'affaire Robt Patrick, attaque avec intention de vol, le jury ne s'est pas accordé.

Première Cour de Police Correctionnelle.—Gertrude Mack—allures suspectes : $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Isidore Magnidico—insultes et violation de l'ordonnance 4,782 ; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Wm H. Fisher—insultes, bris de paix, langage obscène et attaque et blessure sur sa femme ; $75 d'amende ou 90 jours de prison ; il a de plus été renvoyé devant la cour criminelle sous $1,500 de caution.

Jas Hunter—allures suspectes : $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Jno Reynolds—larcin ; renvoyé devant la Cour Criminelle sous $250 de caution.

J. R. Hutchins et P. A. Finn—pour avoir écrasé et tué Mahalia Juliet Ebinger ; acquittés.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Francis et Benjamin Joseph—bataille et bris de paix ; $5 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Clara Jordan, Louisa Brown, Lottie Rogers et Minerva Walker—bris de paix et violation de l'ordonnance 4434 ; $5 d'amende ou 30 jours de prison.

Frank Kemp—violation de l'ordonnance 3308 ; $2 d'amende ou 30 jours de prison.

George Bruce—vagabondage ; envoyé à la Maison de refuge.

Joseph Delay, John O'Brien et Mary Smith—allures suspectes ; $10 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Dave Booth et Bud Riddle—actes de violence ; $250 de caution.

Irène Johnson—bris de paix et insultes ; $100 de caution.

L. E. Ledig et J. T. O'Leary—pour avoir écrasé et tué C. Williams—$500 de caution.

Wm Fontinot—larcin ; $250 de caution.

Confirmation d'un arrêt.

Le juge Rogers, de la cour d'appel a statué hier, sur une autre des affaires de Bons de Burke, celle instituée par la compagnie d'assurances Mechanics & Traders contre Henri Bier, relativement à deux de ces bons de $1000 chacun, valant sur le marché $1836.

Le magistrat s'est déclaré convaincu que les bons motivant l'action étaient de la catégorie des bons reconnus par la constitution, et qu'ils avaient été achetés par la demanderesse au susdit prix.

La question quant à la responsabilité légale du défendeur de rembourser le prix payé pour les bons frauduleux avec intérêt, a été définitivement réglée par la cour suprême. Donc le jugement de la cour inférieur est confirmé.

Mort du "Baron Schan".

L'ancien cocher de l'archiduc Rodolphe d'Autriche, un des rares témoins survivants du drame sanglant de Meyerling, vient de mourir à l'asile des aliénés de Wards' Island, près New-York, à la suite d'une paralysie du cerveau. Quelques Autrichiens vivant à New-York se sont cotisés pour lui procurer un enterrement convenable.

Ce cocher, qui s'appelait de son vrai nom Jean Tranquillini, mais qui était beaucoup plus connu sous son sobriquet de "baron Schan", naquit à Vienne en 1844, et était cocher de fiacre propriétaire, selon la coutume viennoise. La jeunesse dorée le favorisait à cause de sa belle humeur, de ses bonnes manières et d'un talent musical spécial. Il savait siffler avec un art et un goût extraordinaires et cela amusait beaucoup les jeunes seigneurs qui étaient ses meilleurs clients.

Dans les dernières années de sa courte vie, le prince héritier Rodolphe engagea le "baron Schan", et sa voiture était à la disposition du prince pour toutes les excursions qu'il ne faisait pas en carrosse de la Cour.

Le cocher musical l'avait aussi conduit au petit château de Meyerling, que l'infortuné prince ne devait plus quitter vivant. Jamais le cocher n'a raconté ce qu'il a vu à Meyerling, et peu de jours après la catastrophe il disparut. On racontait alors à Vienne qu'il s'était rendu en Amérique avec un Yankee excentrique qui l'avait pris à son service, et depuis on n'avait plus entendu parler de lui,

McDonogh High Schools Nos 2 et 3.

Hier soir, au Théâtre St Charles, ont eu lieu les exercices de fin d'année des départements 2 et 3 de l'école normale McDonogh. Les diplômées étaient au nombre de 65. Un très joli programme comprenant des récitations, des essais, des chants, etc., a été très goûté de l'auditoire qui n'a pas ménagé les applaudissements.

M. Wm Rogers a présenté les diplômes aux graduées dans l'ordre suivant :

Mlles E la Barnes, Mary Barry, Amelia Beauvais, C. Beauvais, Laure Beauvais, Jessie Birtles, C. Louise Bisland, Beatrice Byrne, Rosalie Carey, Alice Caughley, Stella Chrétien, Mary F. Dowling, Margaret Dwyer, Elizabeth Ernst, Marie Fazende, Louise Feindel, Martha Fielding, Blanche Font, Alice Foolkes, Christian Forno, Camille M. Garic, Elise Gensler, May George, Isabel Giefers, Féliciana Grault, Kitty Harrison, Mary Hart, Nellye Herron, Stella Herron, Myra Holmes, Henrietta Johnson, Mlle Lily White, Jose I. Kendall, Laura Lambert, Ilma Lamare, Alice Leckert, Estelle Ledig, Anita Metzger, Irène Miester, Emma Munro, May McCabe, Tillie McKinney, Mary Ellen Nutt, Carrie Peters, Caroline Pfaff, Lizzie Purseglove, Nellie Quealy, M. D. Reames, Jane Robinson, Alice Roel, Ernestine M. Scherck, Mary Smith, Mary Spearing, Pauline Specht, Esther Stall, Adèle St-Amant, Cath. Toney, Barbara Ulrich, Caroline Veith, Maggie Wallace, Agnes Weber, J. Weinzettel, Maggie Willis, Jennie White.

Il a ensuite cédé la place à l'Hon. F. D. Chrétien qui a remis, au nom du Peabody, des médailles aux demoiselles A. Leckert, du McDonogh High School No 2, et Camille M. Garic, du McDonogh High School No 3.

Le comité de réception était composé de Messieurs Blain Jamison, président, Geo. Bialse, Philip Genaler, Jr., Felix Gros, Joseph Hirn, Robt. Segier, C. Murray, W. Rendelhuber, William Westerfield, D. Burkenroad, D. B. Crandell, A. H. C. Wedemeyer, J. Warren Doyle.

Action en dommages.

L'avocat John Dymond Jr., a intenté hier matin, à la cour civile, pour son client Louis Gregnon, un procès en dommages de $10,000, contre la compagnie du Yazoo et Mississippi Valley R. R.

Le demandeur dit que son fils John Gragnon, en traversant l'intersection des rues Poydras et Tonti, le 30 mars dernier, a été renversé et a eu la jambe droite écrasée par une locomotive de cette compagnie.

M. Gragnon attribue l'accident à la négligence des employés de la dite compagnie.

Meeting des Travailleurs de la Nouvelle-Orléans.

Nous venons d'assister, dans la grande salle de la Bourse de l'Artillerie Washington, à un meeting bien intéressant et qui nous a fait infiniment de plaisir, beaucoup plus assurément que le meeting en faveur de l'argent pour lequel on avait cependant fait de bien plus grands frais.

Beaucoup de monde à ce meeting, plus que nous ne nous y attendions mais presqu'absolument que des hommes. Nous disons presque, parceque nous n'y avons aperçu qu'une dame. Nous lui envoyons nos sincères félicitations. Nous n'avons peut être jamais vu un meeting mieux ordonné, où l'ordre ait jamais été mieux observé.

Il n'y avait là pourtant que des travailleurs, des ouvriers, pour nous servir du terme propre, au nombre de quinze cents pour le moins.

Impossible de voir une assemblée sachant mieux écouter et observer plus de discrétion même dans les applaudissements les plus mérités—preuve que les politiciens ne s'y étaient pas glissés pour la passionner et la faire dérailler.

Comment intitulerons-nous ce meeting, en français ?

En anglais, le terme est tout trouvé—"Home Labor Meeting" ; dans notre langue, nous ne pouvons l'appeler que : "Meeting du Travail Local". C'est, en effet, le seul sujet que l'on y ait traité et les orateurs l'ont fait avec le plus parfait sentiment des convenances, presque avec un esprit ultra conservateur. Pas un seul appel à la passion ; rien que la voix du bon sens, de la plus froide raison.

C'était M. Victor Leclère qui présidait, ayant à sa droite M. Thos. White, en qualité de secrétaire.

Après lecture par le secrétaire d'une assez longue liste de vice-présidents dont la plupart des noms nous ont échappé, le président a donné la parole à M. E. P. Booth, puis à MM. Moise et Henry Duflho.

Ces trois discours qui, disons-le tout de suite, n'ont pas été longs, parce qu'ils allaient droit au but—mérite rare dans ces sortes de harangues—nous les résumerons en un seul, parce qu'en réalité, ils n'en forment qu'un et qu'ils ont tous les trois traité la question de même façon, et indiqué les mêmes moyens d'atteindre le but poursuivi. Ils ne diffèrent que par quelques variantes et par le ton particulier qu'y apportait chacun des orateurs.

M. Booth est de haute taille ; la voix est claire, ayant beaucoup de portée ; le débit est facile, parfois entraînant ; plusieurs passages ont été chaleureusement applaudis.

M. Moise, à la taille moins élevée, à la voix éclatante parfois, est plus passionné. C'est plus qu'un habile parleur ; c'est un orateur. Il a eu des mouvements superbes qui ont été accueillis par des bravos enthousiastes.

C'est le causeur qui brille surtout chez M. H. Duflho. Il dit bien ; les allures et les gestes sont tout à fait français. Autant de clarté et de simplicité dans les idées, que d'aisance dans les manières et, bien que la voix ne soit pas retentissante, il a obtenu un succès très mérité.

Voici le fonds de ces trois discours :

Il y a, ici, depuis quelque temps, une malheureuse tendance à faire venir ici des travailleurs d'autres régions de l'Union. Ces travailleurs qui, du reste ne valent pas mieux que ceux de la Nouvelle-Orléans, n'ont ici aucune attache ; ils se hâtent, une fois la besogne faite, de ramasser l'argent qu'ils ont gagné et vont le dépenser ailleurs.

Il en résulte, d'abord, que le pays s'appauvrit ; puis que ceux qui habitent la Nouvelle-Orléans sont privés du travail auquel ils ont droit. La mesure est d'autant plus injuste que ces travailleurs sont des hommes qui sont, ou nés dans notre ville, s'y sont attachés, s'y sont mariés, y ont femme et enfants.

Si sont ainsi frappés, non seulement dans leurs droits, dans leur aisance personnelle, mais dans leurs affections les plus chères, dans leurs familles qu'ils voient exposées à chaque instant à la misère. Une grande ville de 250,000 âmes comme la nôtre, ne peut elle pas se suffire à elle-même ? Les ouvriers habiles qui ont appris, pendant de longues années, un métier qui, souvent, exige beaucoup d'habileté, souffrent de se voir préférer ainsi injustement, sans motif valable, des étrangers qui ne les valent pas et ne sont d'aucune utilité à la communauté.

Il faut réagir contre cette tendance cruelle. Que l'on passe en revue toutes les industries, depuis la plus grande, de jusqu'à la plus petite, on verra que chacune d'elles possède un personnel suffisant soit par le nombre, soit par la capacité, pour se développer et prendre un rapide essor.

Les ouvriers sont des consommateurs ; comment peuvent-ils consommer si on leur enlève les moyens de produire ?

D'où vient la manie dont sont possédés tant de gens de faire venir du dehors tant d'articles de consommation que l'on peut parfaitement produire ici aussi bien, et à aussi bas prix qu'ailleurs, si ce n'est à meilleur marché. Ils ne veulent pas "boycotter" les compagnies ; pourquoi certaines d'entr'elles auraient-elles la prétention de les "boycotter" eux-mêmes ?

En fait, le travail manque, par conséquent, les salaires, par conséquent aussi la misère.

Il faut que les travailleurs s'entendent entr'eux et s'entendent avec les patrons pour relever les industries. On ne devrait consommer ici que ce qui se produit ici.

Les travailleurs ne réussiront à atteindre le but qu'ils poursuivent qu'en s'unissant étroitement, lou ne laissant jamais la division se glisser entr'eux.

Pourquoi sont-ils réunis ici en si grand nombre ? Ce n'est pas assurément pour le plaisir d'entendre parler deux ou trois orateurs, mais pour s'efforcer de regagner le terrain perdu, pour s'assurer du travail à tous, sans exception.

Qu'ils sortent donc de cette enceinte, bien résolus de s'entendre avec les patrons et à se mettre immédiatement à l'œuvre, sans perdre une minute. Ils n'ont qu'à vouloir pour réussir.

Il ne faut jamais perdre de vue ces deux maximes : "Vouloir, c'est pouvoir," et "l'Union fait la force."

L'émancipation aux Etats-Unis.

Depuis quelques années, le nombre des femmes—bicyclistes ou autres—vêtues de culottes et d'habits masculins s'est accru dans de telles proportions, aux Etats-Unis que certaines grandes villes ont cru devoir prendre des mesures contre ces exhibitions permanentes.

Ainsi, la Chambre des aldermen, de Chicago, vient de publier un décret par lequel défense est faite à toute femme de porter la culotte, même très bouffante.

Un article additionnel punit d'une amende assez élevée les dames ou jeunes filles dont le bas de la jupe s'arrête à plus de 3 *centimètres* du sol.

Ce décret aura force de loi dans tout l'Etat de l'Illinois, comme à Chicago.

Voilà de la besogne pour la police !

O. H. Schonhausen condamné

L'affaire de O. H. Schonhausen, propriétaire du Café Concert Tivoli situé à l'angle des rues Royale et Douane, a comparu de nouveau hier devant la Cour du juge Ferguson.

Schonhausen était accusé d'avoir vendu des liqueurs en violation de la loi, le dimanche, 5 mai.

A sa première comparution le jury, on se le rappelle, n'avait pu s'accorder par suite de l'obstination du juré Schomaker.

A l'ouverture de l'audience, hier matin, l'accusé était accompagné de son avocat, M. Paul Roussel.

M. Chas. Butler, avocat de district, conduisait la poursuite.

Le jury a été immédiatement choisi ; en faisaient partie :

N. D. Hughes, Peter J. Poelman, Frank Laughlein, Henry C. Elder, John L. Lusher, E. Sirjanques, David E. Purnell, A. Nogueloua, E. J. Mack, G. Bienvenu, Jules Weil et Sam L. Grafton.

Les dépositions du sergent G. Porteous, du caporal Rogers et de l'officier Schultz ont été entendues ; les trois témoins déclarent avoir vu l'établissement de Shonhausen ouvert le dimanche en question.

Après l'audition de ces témoins le jury s'est retiré dans la chambre de délibération ; 5 minutes après il rapportait un verdict de culpabilité.

Le juge prononcera la sentence dans quelques jours.

A Port Eads.

Port Eads, 13 juin, 6 heures du soir—Vent d'ouest. Temps clair.

Arrivés :

Steamship norwégien Albert Dunois, capitaine Horgen, de Port Limon ; à J. L. Phipps & Co.

La nuit dernière, Steamship anglais Clearwater, capitaine McFarland, de Mobile ; au Royal Mail.

Steamship El Monte, capitaine Parker, de New York ; au Southern Pacific.

Singulier testament.

Une demoiselle Hetty Bloomer, qui vient de mourir à Putney (Angleterre), à l'âge de soixante-dix-neuf ans, a disposé par testament de sa fortune, évaluée à près d'un million, de l'originale façon suivante :

Etant restée célibataire après avoir été abandonnée trois fois par ses fiancés, elle lègue le revenu annuel de sa fortune à cinq femmes de moins de quarante ans, qui, âgées de moins de quarante ans, seront restées filles par suite de l'abandon de leurs fiancés.

Et la testatrice ajoute cette clause :

"Si dans une année, des candidates ne devaient pas se présenter, ce qui m'étonnerait, étant donnée la méchanceté des hommes, les intérêts devront être ajoutés au capital."

Le testament reste muet sur ce point : à savoir si les bénéficiaires du legs auront le droit de convoler après avoir touché la somme qui leur sera allouée.

Bureau de Santé.

Les administrateurs du Bureau de Santé se sont réunis hier soir. Etaient présents : Drs Formento, Harnan, Bickham, Wheeler, Archinard, Smith, Pratt, Patton, Finney ; MM. S. B. Walmsley, S. Odenheimer et le juge McGloin, sous la présidence du Dr S. R. Olliphant.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, le Dr Olliphant annonce qu'il a fait établir des bureaux de vaccination chez les médecins suivants : Dr Haren, pour le Premier District ; Dr Budderworth, Second et Troisième Districts ; Dr Metz, Quatrième District ; Dr Batchelor, Cinquième District ; et le Dr McEnnery, Sixième et Septième Districts.

Toute personne, sur demande, sera vaccinée gratuitement par ces médecins.

Le Dr Olliphant ajoute qu'il a procédé à l'inspection de la station de quarantaine ; il présente un rapport élogieux.

Le Président du Bureau a conféré avec les directeurs des nouveaux abattoirs. Il en a obtenu la promesse d'une somme de $50 par mois

Cette somme sera attribué aux salaires de M. Frechet, nommé inspecteur des viandes, par le Dr Olliphant. Ils ont, de plus, promis de doubler cette somme dès que l'établissement aura commencé les opérations.

Sur motion de M. Odenheimer, le rapport du juge McGloin est accepté.

Ce rapport demande que tout navire envoyé à la quarantaine soit sujet à un droit d'inspection.

La loi, ajoute le juge McGloin, exige l'inspection des huiles et des pétroles, vendues en ville aux manufacture ; toute personne employant ces combustibles est tenue de payer le prix de l'inspection.

Au sujet de la petite vérole, le Dr J. F. Finney, inspecteur sanitaire, rapporte un cas en février, quatre en mars, trois en avril, cinquante-huit en mai, et treize en juin, formant un total de soixante-dix-neuf. Quinze blancs ont été atteints et soixante-quatre noirs. 28 ont été guéris ; 25 sont morts ; 17 sont maintenant à l'hôpital, et 9 à domicile.

Il y a eu pendant le mois de mai 34 cas de diphthérie, et 11 pendant le mois de juin. Cinq personnes sont mortes de cette maladie en mai. 7 cas de scarlatine ont été rapportés le mois dernier et 4 depuis le commencement de juin, 2 en sont morts.

Du 1er janvier au 30 avril, 650 personnes ont été vaccinées ; 1,292 au mois de mai et 1,640 au mois de juin. 2,685 ont été vaccinées à l'hôpital de la marine, ce qui fait un total de 6,287 personnes vaccinées depuis le 1er janvier.

Le total des décès pour le mois de mai est de 799 : 480 blancs et 319 noirs.

Le Dr. P. E. Archinard, bactériologiste, déclare dans son rapport avoir examiné 61 cas de Diphthérie, dont 34 ont été rapportés au Bureau de Santé.

Il a été inoculé du sérum à 25 personnes atteintes de cette maladie, et il annonce que la mortalité des patients ainsi traités est de 8 0/0, tandis que dans les cas où il n'y a pas eu d'inoculation, elle s'est élevée à 22 0/0.

Triste Accident.

Hier matin vers huit heures, une italienne nommée Mme Salvadoria Moccaluna, s'est accidentellement noyée dans le fleuve, à Gretna, en face de l'avenue Jackson.

Mme Moccaluna a essayé de sauter sur le ferry au moment où il quittait le quai, mais elle avait mal calculé la distance car elle est tombée à l'eau.

Plusieurs personnes, témoins de l'accident, ont fait tout en leur pouvoir pour sauver la malheureuse femme, mais le courant rapide du fleuve l'avait emportée avant qu'il soit possible de la secourir.

Base Ball.

Nashville, 6 ; New Orleans, 5.
Little Rock, 7 ; Chattanooga, 4.
Atlanta, 4 ; Memphis, 3
Montgomery, 6 ; Evansville, 1.
Louisville, 3 ; Philadelphie, 2.
Cleveland, 4 ; Brooklyn, 2.
New York, 5 ; St-Louis 4.
Boston, 20 ; Chicago, 3.

NOUVELLES A LA MAIN.

Lay Sam, un Chinois domicilié rue Howard 804, rapporte à la police qu'un individu est entré chez lui, pendant son absence hier matin, et lui a volé des bijoux.

—Fred Marshall a déposé hier matin, à la station du second precinct, des harnais qu'il dit avoir trouvé dans un lot de bois rue Julie, entre Bassin et Franklin.

—Geo. Schneider, conducteur d'une charrette de H. Blum, transportait du fût à bord du bateau Natchez, hier matin, et est accidentellement tombé à l'eau. Il a aussitôt été repêché par Geo. Barnett et Dick Moran.

—Des voleurs sont entrés l'avant dernière nuit dans le magasin d'épicerie de Sidney Gaspard, à l'angle des rues Ursulines et Remparts, et en ont emporté divers articles évalués à 10 dollars.

—Levert Taylor, un homme de couleur âgé de 18 ans et résidant rue Rocheblave au No 522, en se baignant hier après-midi dans le bassin près de la rue Soiedo, s'est noyé. Son corps a été repêché et le coroner averti.

—A trois heures hier matin, un voleur s'est introduit dans les appartements de M Gustave Emmont rue Touro au No 141, et a pris dans une armoire une somme de 360 dollars.

—Le magasin d'épiceries de V. Schwan et Cie, situé rue Sud Peters, aux Nos 216, 218 et 220, a été visité hier matin, entre 2 et 4 heures, par un voleur qui en a emporté des marchandises d'une valeur de 15 dollars.

La Salsepareille d'Ayer nécessite une moindre dose, et est plus efficace, dose pour dose, qu'aucune autre médecine pour le sang.

BRUSLÉ.—Décédé, jeudi, 13 juin 1895, à 1 heures 20 minutes, à l'âge de 43 ans et 9 mois, MEAS GASTON BRUSLÉ, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances de sa famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu vendredi, 14 juin, à 5 heures, de la résidence de son beau frère, C. S. Magner, rue Bourgogne 1,032, près Ursulines.

De la part de sa mère.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé, le 13 juin 1895 à 6 h. P. M. à l'âge de 66 ans, le sociétaire JEAN CLAVERIÉ, natif de la Chelles de Bart, département des Hautes Pyrénées, France. Messieurs les officiers et membres de la Société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois de juin sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, le 14 juin à 11 heures A. M. Le convoi partira de l'Asile, rue Ste-Anne entre Roman et Derbigny.

Par ordre du président.

J. M. VERGHOLE,
A. LE FRANÇOIS Secrétaire.
14 juin—1f

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO
LIMITÉ.
F. LAUDUMIEY, Directeur.
Entrepreneur de Pompes Funèbres
Bureau : 1128 et 1130, Avenue Nord Bumparts. Ecuries : 1116 à 1120 rue St-Claude, près Ursulines.
VOITURES POUR BALS, MARIAGES, PARTIES DE PLAISIRS, ETC.
John St-Paul, Président
John B. Byrne, Vice-Président.
Chas. L. Boudousquié, Secrétaire et Trésorier.
Bureau de Directeurs. F. Laudumiey, P. Alph Kabouin, Chas. A. Delery, J. F. Meunier.
26 fév—1 an

ON CHERCHE
Une femme de couleur pas trop jeune pour des enfants. S'adresser à
CRESCENT CREDIT CLOTHING CO.,
Nouveau No 146 rue Carondelet.
14 juin—1f

TEXAS EL PASO T AND P ROUTE PACIFIC
LIGNE COURTE
—POUR—
Hot Springs, Nord Texas
—ET—
CALIF